

Bulletin n° 16

Actualités

- La Colombie-Britannique a annoncé, le 15 juillet dernier, qu'elle suspendait sa démarche de ratification de l'entente de Vancouver concernant l'amélioration du Régime de pension du Canada (RPC). Les provinces canadiennes favorables à l'entente avaient en effet jusqu'au 15 juillet pour la ratifier. La Colombie-Britannique a simultanément annoncé qu'elle tiendrait des consultations publiques en ligne sur le Régime de pension du Canada au cours des prochaines semaines. Rappelons que toute modification au RPC exige que 2/3 des provinces canadiennes représentant 2/3 de la population soient en accord avec les réformes proposées. Étant donné que le Québec a annoncé qu'il ne pas ratifierait l'entente, le projet d'amélioration du régime public canadien serait vraisemblablement condamné si la Colombie-Britannique se retirait.
<http://www.theglobeandmail.com/news/politics/ratification-of-cpp-enhancement-deal-delayed-as-bc-asks-for-more-time/article30937882/>
- Dans une étude publiée le 25 août, Desjardins fait le point sur la situation financière des ménages québécois, en s'attardant plus particulièrement aux profils d'endettement selon les catégories d'âge. L'un des faits saillants de cette étude, qui se base sur les résultats d'une enquête d'Ipsos Reid, est que la proportion des ménages de 65 ans et plus détenant une dette a bondi de près de 20% en quinze ans. L'étude tente d'expliquer pourquoi l'endettement dans cette catégorie d'âge, peu fréquent auparavant, a augmenté depuis 2000.
<https://www.desjardins.com/ressources/pdf/pv160825f.pdf?resVer=1465304011000>
- Le gouvernement du Québec a formé, au cours de l'été 2016, un comité consultatif sur les normes du travail, qui se penchera notamment sur les régimes de retraite à deux vitesses. La progression des « clauses orphelins » dans les régimes de retraite au cours des deux dernières décennies a mené à des mobilisations importantes, qui en appellent à des mesures législatives. Ce comité sera composé de dix personnes, nommées pour trois ans, provenant de plusieurs horizons du milieu économique.
<http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/politique/2016/08/19/003-regime-retraite-consultation-jeunes-emploi-avenir-finances.shtml>

- Le magazine Avantages a publié, dans son édition de septembre 2016, le palmarès canadien des régimes à cotisation déterminée (CD) pour l'année 2015. On y apprend que l'actif des plus grands régimes CD au Québec atteignait 2,5 milliards \$ en décembre 2015. Bâtirente, qui figure parmi les dix plus grands gestionnaires de régimes CD au Québec, a enregistré le plus haut taux de croissance des actifs en 2015, soit 10,8 %.
http://bppg.rogersdigitalmedia.com/media/bppg/conseiller/avantages/Archives/0916/08_top_50_0916.pdf
- La Caisse de dépôt et placement du Québec a annoncé le 11 août qu'elle prenait le contrôle du controversé projet de Cimenterie McInnis, à Port-Daniel, en Gaspésie. Constatant l'explosion des coûts en juin dernier, le holding Beaudier Ciment, détenu par la famille Beaudoin-Bombardier, a convenu de vendre à la Caisse ses parts dans le projet. La Caisse, qui détient maintenant 7 des 11 sièges au conseil d'administration, a réaffirmé qu'elle croyait dans la rentabilité du projet de cimenterie.
<http://www.cdpq.com/fr/nouvelles-medias/communiqués/changement-contrôle-et-nouvelle-entente-financement-pour-completer>

Soulignons que l'Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic (AQRP) a, au cours des derniers mois, exigé davantage de transparence de la Caisse dans ce dossier.

<http://www.ledevoir.com/politique/quebec/478145/ciment-mcinnis-un-pari-risque-pour-les-epargnants-et-les-contribuables>